



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Je cesse totalement l'activité de mon exploitation

Je pars en retraite ?
Je peux prendre
rendez-vous avec la MSA
au 02 51 36 88 88

Je déclare céder les terres :
**je complète les bulletins de mutation
de terre.** Je peux me référer
à la vidéo « Comment mettre à jour
sa situation parcellaire ».

Je consulte le site
loire-atlantique-vendee.msa.fr
sur le thème « **La cessation
et la transmission de mon
activité** ».

Je déclare la **cessation
d'activité** de mon entreprise
individuelle ou de ma société
**au Guichet unique des
entreprises.**

J'ai des salariés ? Je déclare la **fin
du contrat** sur la DSN ou le dernier
bulletin de salaire TESA. Je remets
les **documents de fin de contrat**
(solde de tout compte, attestation France
Travail et attestation de travail au salarié)
et je **clôture mon contrat prévoyance/
mutuelle.**

Je suis en société ?
Je dois rédiger
le **procès-verbal
de dissolution.**

☒ Je peux demander des informations ou un rendez-vous projet
avec mon chargé de clientèle exploitant au 02 40 41 39 79